

INSCRIPTION AU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Madame, Monsieur,

À la suite de votre demande, j'ai le plaisir de vous faire savoir que vous pourrez bénéficier du service de portage des repas à domicile à compter du

Les repas seront livrés tous les jours, du lundi au vendredi, entre 8h et 11h par Madame PINSON ou par un autre agent de la commune. Ils sont préparés par la société CRM, refroidis conformément à la règlementation sanitaire conditionnés immédiatement en barquettes operculées et livrés à domicile par un véhicule réfrigéré. Afin de ne pas rompre la chaîne du froid, les barquettes devront être déposées dans votre réfrigérateur dès la livraison. D'autre part, il est déconseillé de congeler les barquettes.

Le prix du repas est de <u>8,50€ à compter du 1^{er} décembre 2023.</u> Ils sont payables mensuellement à terme échu, par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Toute annulation (hospitalisation, absence...) devra être signalée dans un délai de 72 heures, au numéro 06.07.96.71.47 ou 05.62.75.93.93. <u>Dans le cas contraire les repas seront facturés au bénéficiaire.</u>

Par ailleurs, l'intervenante du Service de Portage des Repas assurera les commandes hebdomadaires. Le choix se fera en collaboration avec le bénéficiaire.

En espérant que ce service vous donnera entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Je soussigné(e) M ACCUSE RECEPTION ET ACCEPTE LES CONDITIONS DU SERVICE Le

Mr Alain SUSIGAN Le Maire, Président du CCAS

Signature

